

foire
du Mans

14 AU 18
SEPTEMBRE

GUIDE EXPOSANT

ACCUEIL DES EXPOSANTS

Accès **porte 2**. A votre disposition pour vous accompagner dans votre installation et faciliter votre participation.

Il est ouvert aux horaires suivants :

DU MERCREDI 6 AU VENDREDI 8 SEPTEMBRE	de 8h00 à 12h00
.....	et de 13h30 à 17h00
SAMEDI 9 SEPTEMBRE	de 8h30 à 12h30
LUNDI 11 ET MARDI 12 SEPTEMBRE	de 8h00 à 19h00
MERCREDI 13 SEPTEMBRE	de 8h00 à 20h30
JEUDI 14 SEPTEMBRE	de 7h30 à 12h00
.....	et de 13h00 à 20h00
VENDREDI 15 ET SAMEDI 16 SEPTEMBRE	de 7h30 à 12h00
.....	et de 13h00 à 23h00
DIMANCHE 17 SEPTEMBRE	de 7h30 à 12h00
.....	et de 13h00 à 20h00
LUNDI 18 SEPTEMBRE	de 7h30 à 12h00
.....	et de 13h00 à 20h30
DU MARDI 19 AU MERCREDI 20 SEPTEMBRE	de 8h00 à 12h00
.....	et de 13h30 à 17h30

MONTAGE DES STANDS

DU MERCREDI 6 AU MARDI 12 SEPTEMBRE	de 8h00 à 19h00
<i>(sauf samedi 9 et dimanche 10 septembre)</i>	
MERCREDI 13 SEPTEMBRE	de 8h00 à 22h00



IMPÉRATIF

Les stands doivent être terminés pour le mercredi 13 septembre à 22h00.

Aucun véhicule ne sera accepté dans les halls du lundi 4 au mardi 19 septembre.

DÉMONTAGE DES STANDS

LUNDI 18 SEPTEMBRE	de 19h00 à 23h00
DU MARDI 19 AU MERCREDI 20	de 8h00 à 19h00



IMPÉRATIF

Les stands doivent être libérés pour le mercredi 20 septembre à 19h00.

HORAIRES POUR LES VISITEURS

JEUDI	de 9h30 à 20h00
VENDREDI	de 9h30 à 23h00
SAMEDI	de 9h30 à 23h00
DIMANCHE	de 9h30 à 20h00
LUNDI	de 9h30 à 19h00

INTERVENTIONS TECHNIQUES

Pour toute demande d'intervention (eau, électricité ...), vous pouvez joindre le Service Exploitation : **Amina NHAILA au 02 43 72 71 77**. Nous rappelons que notre service technique ne réalise pas les prestations suivantes : raccordements électriques des exposants après le disjoncteur, branchements des structures, raccordement des branchements d'eau après l'arrivée...



Le chariot élévateur ne sera pas disponible pour déchargement du mercredi 13 septembre au mardi 19 septembre à 12h00.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute commande de prestation complémentaire, vous pouvez joindre le Service Commercial : **Sandrine GUIMARD au 02 43 72 51 11** ou **Mathilde DEWEVRE au 02 43 72 51 63**.



Nous rappelons que les exposants ont jusqu'au 16 août pour annuler la commande d'une prestation et qu'au delà de cette date, nous ne garantissons plus l'exhaustivité des produits du catalogue.

GARDIENNAGE

Le service de gardiennage est assuré du mercredi 6 septembre au mercredi 20 septembre.

ASSURANCE MARCHANDISES

L'assurance marchandises n'est pas prévue dans votre stand. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol de vos matériels.

Nous vous conseillons donc de vous rapprocher de votre assureur et éventuellement de souscrire à une assurance complémentaire auprès de celui-ci.

DOUANES

Les contributions indirectes assurent une permanence spéciale, installée dans les locaux annexes de la Rotonde, situés sur le pourtour du bâtiment. Cette permanence est ouverte :

JEUDI 14 SEPTEMBRE

de 9h30 à 12h00

Les exposants concernés sont priés de déposer leurs documents aux horaires indiquées ci-dessus.

MAGASINS EXTÉRIEURS

Les stands dans les magasins extérieurs sont équipés d'un rideau métallique fermant à clé.

La ou les clé(s) correspondante(s) sont à retirer à l'Accueil contre une caution de 150 € par clé (chèque à l'ordre de Le Mans Événements).

NAVETTE EXPOSANTS

Une navette vous emmène gratuitement (sur présentation du badge « Manifestation ») du Parking Rouge à l'intérieur de la Foire.

SERVITUDE D'ENVOL

La servitude d'envol qui s'impose à l'exploitation du site limite la hauteur maximale des présentations, déployées ou non, à 6 mètres au-dessus du sol. Le responsable de l'Aviation Civile admet d'y déroger pour la tenue de la Foire du Mans sous réserve d'être informé avec précision des dépassements éventuels de cette hauteur et des moyens de signalisation mis en oeuvre. Il se réserve le droit d'interdire toute présentation qui présenterait à ses yeux des risques à la sécurité du trafic aérien.

Si vos présentations dépassent 6 m, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en nous précisant : votre raison sociale, le descriptif des présentations dépassant 6 m, les moyens de signalisation prévus, la date de montage et démontage de votre stand.